

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 91 (1940)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gagne parfois, en octobre, les forêts avoisinantes dans lesquelles il choisit de préférence les peuplements d'essences feuillues, clairiérés, envahis par de grandes herbes et des buissons, mais sans montrer une préférence marquée pour une essence spéciale et sans épargner certains arbrisseaux. Il arrive que ce rongeur niche aussi dans les pépinières et les places de charbonnage, qui constituent de petites clairières dans certains peuplements. L'*Arvicola arvalis* vit souvent en compagnie de l'*Arvicola agrestis* L., qui a la spécialité de s'attaquer, pendant l'hiver et sous la neige, au collet des essences feuillues, en particulier du hêtre, de l'érable, du charme, etc. Les plants sont le plus souvent rongés transversalement ou coupés en biais au collet; les racines sont parfois absorbées par le rongeur et la tige décortiquée partiellement. Ces dégâts présentent une réelle acuité dans certaines pépinières situées à proximité des champs.

La lutte contre ces ravageurs présente les plus grandes difficultés, car ils ne se laissent pas prendre facilement aux pièges qu'on leur tend, ainsi qu'aux appâts empoisonnés. Les essais d'application de virus sont décevants; de même que ceux d'intoxication par les gaz.

En examinant l'illustration ci-contre, on se rendra compte de la fantaisie déployée par les campagnols qui se sont attaqués, aussi bien à l'écorce d'un jeune mélèze, de 1,50 m de hauteur (se détachant en clair sur la frondaison sombre de l'épicéa à l'arrière-plan), qu'à un lierre ramifié encerclant le tronc d'un chêne. Dans le cas particulier, le mélèze est totalement décortiqué et desséché, tandis que le lierre, ce végétal parasitaire, n'a subi qu'une lésion partielle qu'on observe, par contre, sur d'autres arbres, dans la même forêt, sur toute la périphérie de certaines ramifications de lierre et parfois sur une section ininterrompue de 5 m de longueur. Seule, la portion de la tige fixée aux aspérités corticales du chêne est épargnée.

Si les campagnols se révèlent comme des ravageurs redoutables — dont le travail de décortication entraîne le plus souvent le dessèchement total et rapide des plants, comme c'est aussi le cas du dégât sur le mélèze, causé par le chevreuil — ici l'*Arvicola arvalis* a eu le goût de s'attaquer à un végétal parasitaire; il peut être considéré comme un auxiliaire du sylviculteur..., qui, trop souvent, néglige de libérer à temps les essences de valeur, de l'emprise du lierre. *Aug. Barbey.*

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Ecole forestière.** Une réunion d'adieu en l'honneur de Monsieur le professeur *W. Schädelin*. Nos lecteurs ont appris, par le dernier cahier du « Journal », que M. le professeur *Schädelin* vient de cesser son activité au sein de notre Ecole et de prendre sa retraite. Ses collègues

et ses étudiants, désireux d'exprimer au démissionnaire les regrets que leur cause ce départ, ont organisé une réunion d'adieu qui se déroula le mardi 27 février, au restaurant Astoria. Réunion intime et sans cachet officiel.

M. le professeur *Knuchel*, doyen de l'Ecole forestière, qui présidait, sut fort bien, dans son allocution, relever les mérites du professeur partant, sa modestie exquise et l'importance de son enseignement.

Parlant au nom des étudiants, M. *Staffelbach*, du 4<sup>me</sup> cours, exprima à M. Schädelin, de façon très cordiale et touchante, la reconnaissance de ses anciens auditeurs. Puis, il lui remit, de la part du corps des étudiants forestiers, un beau plateau en étain; il sut lui dire, de façon très aimable, combien le souvenir de son enseignement et de son obligeance restera vivant dans la mémoire de ceux qui eurent la chance d'en jouir.

Dans son allocution, le héros de la soirée, s'adressant surtout aux jeunes, s'appliqua à leur donner des conseils et des recommandations touchant leur activité future. Se plaçant à un point de vue élevé, il sut leur montrer l'importance et la haute signification qu'elle revêt, dans la gérance de ce bien national inappréciable que sont nos forêts. Dites avec éloquence et une conviction entraînante, ces paroles sont allées au cœur de chacun des participants. Ils en garderont un vivant souvenir.

H. B.

**Eligibilité à un emploi forestier supérieur.** Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le département soussigné a déclaré éligible à un poste supérieur de l'administration forestière :

*Hans Hossli*, de Zeihen (Argovie) et Zurich.

Berne, le 1<sup>er</sup> mars 1940.      Département fédéral de l'intérieur.

### Cantons.

**Vaud.** *Assemblée annuelle d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture.* Cette assemblée, moins nombreuse que d'habitude à cause de la mobilisation, a eu lieu au Palais de Rumine à Lausanne, le samedi 17 février 1940. MM. *E. Müller* et *Schlatter*, inspecteurs fédéraux des forêts, ainsi que MM. *E. Lozeron* et *F. Grivaz*, inspecteurs forestiers cantonaux, se trouvent parmi les participants. Sont absents : MM. *F. Porchet*, Conseiller d'Etat retenu à Zurich pour affaires officielles, *H. Badoux*, professeur à l'E. P. F., *E. Muret*, ancien chef de service, *R. Lorétan* et *A. Rémy*, inspecteurs cantonaux, ainsi que les membres français de la Société, en partie mobilisés, qui ne purent pas se rendre en Suisse.

Le président, M. *Massy*, ouvre la séance, qui débute par les affaires administratives. Les comptes de 1939, ainsi que le projet de budget 1940, sont approuvés. Le secrétaire lit son rapport sur la course annuelle de l'été 1939, dans les forêts des grèves d'Yvonand et de la

ville d'Yverdon, dans les bois domaniaux de Seyte et de la Forêt, près de Concise.

L'assemblée réélit le comité pour 1940 et décide de supprimer la course d'été de cette année, vu les circonstances actuelles. Elle se lève pour honorer la mémoire de cinq membres décédés au cours de l'exercice écoulé, entre autres M. H. *Biolley*, ancien inspecteur cantonal des forêts de Neuchâtel. Elle admet sept nouveaux membres, puis le président décerne le titre de vétéran aux sociétaires suivants : *Graff Emile*, inspecteur forestier, *Regamey Henri* et *Berger Gustave*, gardes de triage. La société compte aujourd'hui 347 membres.

MM. *Jaccard*, *Massy* et *Andrae* communiquent leurs observations sur les dégâts du gel, de janvier/février 1940. Les trembles et les peupliers argentés ont particulièrement souffert des grands froids.

M. *Aubert*, président de la commission du bois de feu, esquisse la situation actuelle du marché des bois de chauffage. Il note le manque de réserves importantes de bois sec, l'obligation de stocker pour l'hiver prochain et espère que les mesures actuelles ne resteront pas sans lendemain, sitôt la guerre terminée.

La partie administrative épuisée, le président donne la parole à M. E. *Müller*, inspecteur fédéral des forêts, qui traite le sujet suivant :

« *Importance de la provenance des graines forestières* ».

Le conférencier relève que, en 1916, lors d'une conférence faite à l'assemblée de la S. F. S., le professeur Engler demandait déjà à l'Etat de s'intéresser à cette question. M. Müller relève la lenteur des progrès réalisés dans cette voie.

L'importance de la provenance n'est pas limitée seulement à quelques essences ou à une altitude donnée, comme le prouvent maints exemples dans différentes régions.

Le rajeunissement par voie naturelle a, certes, fortement réduit l'importance de la création de peuplements par voie artificielle; mais ce mode de faire reste souvent désirable, sinon nécessaire, à cause de la défectuosité des peuplements actuels, de la mauvaise qualité des porte-graines de provenance douteuse, ne convenant souvent pas à la station. M. Müller cite l'exemple typique du pin sylvestre.

De même, le reboisement, aux hautes altitudes spécialement, et la reconstitution de forêts au moyen d'essences auxiliaires exigent des plantations ou des semis.

Sur le plateau suisse, dans les nombreux peuplements résineux, le forestier trouve difficilement des porte-graines de la bonne race locale. Il se trouvera alors devant le dilemme suivant : laisser se développer le rajeunissement naturel d'une essence qui n'est pas en station, ou introduire d'autres essences, spécialement en vue d'améliorer le sol.

Le conférencier cite quelques chiffres concernant l'utilisation des plants et des graines en Suisse; il constate la faible proportion de graines récoltées sous le contrôle de l'Etat et le plus maigre pourcentage encore des graines traitées par la sécherie de Bumpliz, ce qui

prouve l'indifférence de certaines administrations forestières pour cette question. Une forte proportion de graines et de plants achetés dans le commerce (de 1927 à 1936, moyenne annuelle : 15 à 18 millions de plants et 12.500 kg de graines) est d'origine inconnue, souvent étrangère. M. Müller regrette le retard de la Suisse sur d'autres pays, quant aux mesures de protection contre l'invasion de plants et de graines de provenance indésirable, ainsi que le manque d'intérêt que témoignent de nombreux forestiers à la question. Il serait donc nécessaire d'interdire en Suisse l'utilisation de graines et de plants de provenance inconnue. Une collaboration des administrations forestières cantonales et de la Confédération est pour cela nécessaire. Actuellement, seule existe une obligation d'emploi de plants indigènes, ou parfaitement adaptés à la station, pour les projets de reboisement subventionnés par la Confédération.

Depuis 1936, dans le canton de *Berne*, seules des graines de provenance connue peuvent être utilisées dans les forêts cantonales. Dans celui des *Grisons*, cette prescription existe depuis 1938 et s'étend à toutes les forêts publiques.

Le conférencier traite des mesures que devrait prendre la Confédération :

Obligation pour les cantons de faire récolter des graines et d'exploiter des pépinières, afin de maintenir et d'étendre l'emploi de races d'essences forestières indigènes de haute qualité.

Allocation d'indemnités aux administrations forestières pour les graines dont la récolte présente des difficultés particulières. En 1927, par exemple, le Département fédéral de l'intérieur a décidé d'allouer des indemnités pour les graines de certaines essences, récoltées sur des arbres ou dans des peuplements appropriés.

M. Müller cite à nouveau l'exemple du pin sylvestre. L'introduction ou le rajeunissement de cette essence dans les forêts doit se faire souvent par plantations. Or, des wagons entiers de cônes de pin sylvestre nous viennent de l'étranger. De nombreux plants de provenance étrangère sont donc mis à demeure dans nos forêts et souvent là où se trouve une excellente race locale.

Le bas prix des graines importées prouve l'absence de sélection; à cela s'ajoute le fait que les forestiers des pays exportateurs utilisent eux-mêmes les graines de bonne provenance.

La cueillette des cônes de pin et de mélèze est certes difficile sur les beaux spécimens; aussi ne faut-il pas craindre, lors des coupes, par exemple, d'abattre un bel arbre portant des cônes en abondance. Il est important de déterminer, dans chaque région, les peuplements de bonne race, d'observer le développement des cônes, d'estimer les perspectives de rendement de la cueillette et d'assurer cette dernière, sans exagération toutefois.

M. Müller recommande aux gardes forestiers de sécher les cônes eux-

mêmes, surtout s'il s'agit de petites quantités, et d'envoyer les graines non nettoyées à la sécherie de Bumpliz.

Puis il en vient aux mesures qu'il souhaite voir prendre par l'Etat, pour l'obtention de bonnes semences. Il propose, entre autres, l'organisation de la récolte des graines dans chaque arrondissement, graines à utiliser par les pépinières de l'Etat ou des gardes. Il s'agira également d'instruire les propriétaires de forêts privées sur l'importance de la provenance des graines et de leur livrer des plants. Les centrales cantonales pour graines forestières ont l'avantage de permettre l'échange de semences entre régions et entre cantons. Elles sont surtout nécessaires dans les cantons qui peuvent fournir des graines faisant défaut dans d'autres; par exemple, dans le Valais et dans les Grisons; pour la récolte et la distribution des graines de mélèze.

Quant aux tâches de la *Confédération*, la plus importante est celle de l'interdiction de l'importation de graines, cônes et plants étrangers, représentant un véritable danger pour nos forêts. Cette interdiction aurait l'avantage d'obliger les cantons à organiser la récolte des graines sur leur propre territoire. La forêt suisse est d'ailleurs à même de produire toutes les graines nécessaires au pays, production avantageuse pour la main-d'œuvre indigène.

Le cas des pépiniéristes privés est délicat, le contrôle des graines employées et des plants produits par eux étant très difficile, sinon impossible.

M. Müller souhaite que la production des plants forestiers soit réservée exclusivement au personnel forestier; il s'adresse aux gardes pour leur recommander vivement de s'occuper de la récolte des graines dont ils ont besoin et de cultiver en pépinière les plants nécessaires.

Le conférencier remercie ceux qui s'occupent de cette question depuis des années; il souhaite que, bientôt, la forêt suisse devienne indépendante de l'étranger à cet égard; ceci serait tout à son avantage.

Cette conférence est complétée par une série de projections lumineuses.

L'intéressant exposé de M. Müller, chaleureusement applaudi, suscite une vive discussion.

M. J. *Bornand*, qui a l'occasion de vendre de nombreux plants, nous expose ses craintes de ne pouvoir toujours livrer de la marchandise de première qualité. Il approuve les conclusions de M. Müller et souhaite voir le canton de Vaud suivre l'exemple des cantons de Berne et des Grisons, en ce qui a trait à la provenance des graines.

M. *Grivaz* relève le fait que, dans les Alpes et le Jura vaudois, la cueillette des cônes d'épicéa couvre les besoins de ces régions; de même sur le plateau, on utilise les glands des chênes indigènes. Il doute que, dans le canton de Vaud, l'on mette à demeure un grand nombre de plants de provenance étrangère.

MM. *Narbel*, *Besson* et *Mermod* nous font part de leurs expériences de pépiniéristes et en ce qui concerne la cueillette des cônes.

M. de Luze suppose que les beaux mélèzes de la forêt de Fermens proviennent de graines de mélèzes de Salins (Alpes vaudoises). Il relève l'importance, non seulement de la race d'une essence, mais aussi de la qualité des arbres porte-graines. M. de Luze cite les mauvaises expériences faites par les forestiers français, au cours de reboisements en Auvergne, au moyen de pins de provenance inconnue, probablement alsacienne.

M. Fr. Aubert remarque que les quantités de graines d'épicéa récoltées suffisent amplement à couvrir la demande, ce qui n'est pas le cas pour les graines de mélèze et de pin sylvestre. Une centrale cantonale vaudoise pour graines forestières, semblable à celle du canton de Berne, rendrait de grands services.

M. A. Barbey parle des beaux mélèzes du plateau suisse provenant de graines étrangères, graines du Tyrol et de l'Engadine probablement.

M. Müller répond à quelques questions et recommande de ne pas attacher trop d'importance au pouvoir de germination des graines, tant vanté par les prospectus des sécheries; la provenance reste la question principale.

La séance est levée et un dîner est servi aux sociétaires au «Café-Restaurant vaudois».

Au dessert, M. Massy relève l'absence des membres français et lit les lettres d'excuses de MM. Widmann, conservateur des forêts à Evian et Porchet, Conseiller d'Etat. Il termine en exprimant sa sympathie à la Finlande.

Enfin, MM. Grivaz et Gonet exposent les tâches énormes imposées actuellement, par l'économie de guerre, aux propriétaires de forêts, tâches aggravées par la pénurie de bûcherons et de voituriers qualifiés.

J.-P. Veillon.

**Lucerne.** Monsieur R. Schürch, inspecteur cantonal des forêts depuis 1935, qui était tombé gravement malade en septembre 1939, et avait peu après donné sa démission, est décédé à la fin de décembre dernier. Le « Journal » publiera un article nécrologique à son sujet dans le prochain cahier. — Son successeur vient d'être désigné en la personne de Monsieur J. Spieler, jusqu'ici inspecteur forestier de l'arrondissement de Lucerne.

### Etranger.

**France.** — Le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est* nous apprend (n° 4/1939) que la création de réserves naturelles, sur divers points de la France, continue à progresser dans ce pays.

Deux de ces réserves nouvelles sont situées en montagne; elles ont pour but d'assurer la conservation d'une flore alpestre particulièrement intéressante et d'espèces animales devenant de plus en plus rares. Ce sont : la réserve du *Lauzanier*, d'une surface de 3000 ha, dans les Basses-

Alpes, et celle de *Néouvielle*, d'une contenance de 2200 ha, dans les Pyrénées.

Une troisième réserve, de beaucoup la plus importante par son étendue, 18.000 ha, et par ses possibilités d'ordre scientifique, est celle de la *Camargue*, particulièrement intéressante par sa flore et sa faune spéciales, et dans laquelle abondent les oiseaux migrateurs d'espèces variées, qui viennent séjourner et nicher en Camargue au cours de leurs longs voyages.

Au budget admis pour 1938, il avait été prévu un crédit total de 250.000 fr. fr. pour réserves naturelles, à répartir entre la Société nationale d'acclimatation de France, le Parc national du Pelvoux et les réserves domaniales, puis la Ligue de protection des oiseaux.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Annales de l'Institut fédéral de recherches forestières.** Vol. XXI, fasc. 1, publié sous la direction du D<sup>r</sup> *H. Burger*, directeur. Un volume grand in-8° de 176 pages, illustré de nombreux graphiques, tabelles, planches photographiques. Librairie Beer & C<sup>ie</sup>, Zurich 1939. Prix broché : 9 fr.

Les rouages de l'Institut de Zurich sont si bien réglés que les circonstances extérieures paraissent être sans effet sur la marche de la « machine ». La guerre et les perturbations qu'elle a amenées partout n'ont pas empêché l'impression à temps du volume annuel des « Annales ». Tout au plus, peut-on constater que l'ampleur du volume est un peu moindre que celle des précédents.

Trois travaux se partagent inégalement les 176 pages.

I. *H. Burger* : *Forme et constitution des cimes de futaies équiennes résineuses.*

C'est l'étude minutieuse, sur des arbres types, de deux peuplements différents :

a) Boisement d'épicéa de 35 ans, à Chanéaz (Vaud).

b) Perchis mélangé d'épicéa (36 ans) et sapin (61 ans), à St-Gall.

Pour l'étude des cimes, les arbres types ont été répartis en : dominants, co-dominants, retardataires et dominés. Les mesures prises ont permis de déterminer la forme de la cime assimilante (pourvue d'aiguilles) et celle de la partie intérieure et inférieure dépourvue d'organes verts. Chaque cime a été en outre partagée en ses deux composantes : cime de lumière (Lichtkrone) et cime d'ombre (Schattenkrone).

Toutes ces subdivisions ont permis une étude de détail très poussée, qu'il est bien difficile de résumer en quelques lignes. La preuve en est que, sur les 56 pages de cette étude, le tiers exactement est occupé par 27 tabelles et 6 figures.

Il est curieux de constater que ces deux forêts, d'origine si différente, donnent à l'étude comparée des résultats très concordants. Ceci pour le volume occupé par les cimes, le poids des ramilles et des aiguilles, la surface foliaire, la consommation en eau. Seuls la structure et le profil des cimes dénotent des différences assez marquées, la proportion des cimes de lumière à St-Gall étant passablement plus forte qu'à Chanéaz. Mais, à Chanéaz, la